

RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS ET DES RECOMMANDATIONS

SOUS-THÈME : PARTICIPATION DES FORCES ARMÉES ET DES FORCES DE SÉCURITÉ DANS LE DOMAINE DU MAINTIEN DE LA PAIX

Modérateur : Gustavo Sibilla – Argentine

Rapporteur : Germán Ortega – Équateur

Corapporteur : Sergio Restrepo – Colombie

Les délégations du Chili, du Brésil, de l'Uruguay, d'El Salvador (CFAC), d'Haïti, du Guatemala, du Nicaragua et de la Bolivie ont présenté des exposés résumant leurs expériences, leurs visions et leurs recommandations portant sur le sous-thème de la discussion thématique.

À la suite de la discussion, les pays participants ont formulé les conclusions suivantes :

1. Ils réaffirment la volonté de paix du continent américain et leur détermination de contribuer à la paix et la sécurité mondiales, conformément aux mécanismes prévus dans la Charte des Nations Unies. Cette volonté explique pourquoi la région exécute des opérations de maintien de la paix **mandatées** par l'ONU depuis plusieurs décennies.
2. Ils conviennent que l'objectif de ces opérations est d'aider les pays en conflit à créer des conditions menant à une paix durable et viable.
3. Ils conviennent que, dans le contexte de ce type d'opérations, il est important de développer des capacités opérationnelles coordonnées, tout en tenant compte de la nature multilatérale de ces exercices.
4. Il est important de coordonner la conception des doctrines et des exercices conjoints, afin de renforcer les capacités opérationnelles développées entre les forces militaires et policières des différents pays participants.
5. Les opérations de maintien de la paix doivent être assez souples pour s'adapter en fonction de l'évolution de la situation dans un pays donné, de façon à améliorer leur efficacité pour le soutien de la paix.
6. De la même manière, les opérations de la paix doivent faciliter le processus politique en faisant la promotion du dialogue et de la bonne gouvernance.
7. Ils ont insisté sur la nécessité de promouvoir l'égalité des sexes en ce qui concerne la participation dans ce type d'opérations.

8. Ils se sont félicités de la création de l'Association latino-américaine des Centres de maintien de la paix (ALCOPAZ), qui est le reflet de l'engagement de la région latino-américaine envers l'intégration régionale.

Recommandations :

1. Promouvoir une meilleure coordination du travail des différents organismes des Nations Unies et des autres organisations présentes sur le terrain, tout en tenant compte des politiques établies par chaque gouvernement.

2. Promouvoir l'acceptation, dans l'opinion publique nationale, des engagements pris en ce qui concerne la participation dans les missions de paix.

3. Orienter le développement des missions de paix selon les principes suivants :

- Respect de la nature et des caractéristiques uniques des pays où se déroulent les opérations.**
- Appui à la reconstruction des institutions politiques du pays.**
- Promotion de l'amélioration des conditions de vie des citoyens (santé et éducation, entre autres), afin de justifier les opérations de maintien de la paix.**
- Renforcement de la primauté du droit et du respect des droits de la personne.**

**Banff, Canada
5 septembre 2008**